



**MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS**

Déclaration de performance  
extra-financière

Avril 2025

Exercice 2024

# Table des matières

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF) .</b>                    | <b>3</b>  |
| <b>2</b> | <b>PÉRIMÈTRE DE LA DPEF .....</b>  | <b>3</b>  |
| 2.1      | Sociétés concernées .....  | 3         |
| 2.2      | Activités analysées .....  | 3         |
| <b>3</b> | <b>LEXIQUE.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>4</b> | <b>LE MODELE D’AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS.....</b>                                      | <b>5</b>  |
| <b>5</b> | <b>CARTOGRAPHIES DES RISQUES ET DES ENJEUX .....</b>   | <b>7</b>  |
| <b>6</b> | <b>MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS.....</b>  | <b>11</b> |
| 6.1      | Les politiques en matière de climat et d’environnement .....   | 11        |
| 6.1.1    | Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC) ..                  | 11        |
| 6.1.2    | Maîtriser la consommation d’énergie (électricité et chauffage) .....                                       | 12        |
| 6.1.3    | Réduire et valoriser les déchets papier .....  | 17        |
| 6.1.4    | Maitriser la consommation liée à la flotte de véhicules .....  | 20        |
| 6.2      | Les politiques sociales .....  | 20        |
| 6.2.1    | Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation.....          | 20        |
| 6.2.2    | Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices..... | 22        |
| 6.2.3.   | Promouvoir l’accès des femmes à des postes à responsabilité .....  | 25        |
| 6.2.4.   | Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs.....                                     | 27        |
| 6.3      | Les politiques sociétales.....   | 30        |
| 6.3.1    | Recourir à des prestataires de proximité .....   | 30        |
| 6.3.2    | Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l’environnement.....                                    | 31        |
| 6.3.3    | Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle.....              | 33        |
| 6.3.4    | Veiller à l’adaptation des contenus.....   | 33        |
| 6.3.5    | Engagement en faveur de l’égalité des chances .....  | 33        |
| 6.3.6    | Sensibilisation aux enjeux de développement durable.....   | 34        |
| <b>7</b> | <b>RAPPORT DE L’ORGANISME TIERS INDEPENDANT .....</b>  | <b>37</b> |

## 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF)

En application des articles L.225-102-1 et L.22-10-36 du Code de commerce, le Groupe Média-Participations Paris effectue, au titre de l'exercice 2024, sa septième déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Cette déclaration présentera :

- le modèle d'affaires de l'entreprise ;
- les principaux risques extra-financiers ;
- les politiques et actions mises en œuvre pour y répondre ;
- les résultats de ces politiques.

## 2 PÉRIMÈTRE DE LA DPEF

### 2.1 Sociétés concernées

Les informations RSE fournies dans la présente déclaration portent sur l'ensemble des sociétés exerçant les activités définies à l'article 2.2. et incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe Média-Participations Paris en 2024 conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce, c'est-à-dire les entreprises sous «contrôle exclusif» ou «contrôle conjoint».

### 2.2 Activités analysées

Pour ses deux premières DPEF, le Groupe Média-Participations Paris avait ciblé son analyse sur les risques découlant de ses activités majeures, à savoir l'Édition, la Presse et la Logistique. Par ailleurs, l'analyse avait porté sur les deux principaux pays d'implantation, la France et la Belgique.

Depuis 2020, le Groupe Média-Participations Paris a étendu le périmètre de sa DPEF à toutes ses activités et à l'ensemble de ses pays d'implantation en Europe. Ne sont pas incluses les localisations hors Europe (Chine, Japon, Hong Kong, Corée et les États-Unis).

Les activités analysées concernent 55 sociétés implantées en France, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne ou au Royaume-Uni.

C'est sur ce périmètre que porte la DPEF de l'exercice 2024.

Les activités du Groupe au sein de ce périmètre représentent 78 % du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Média-Participations Paris toutes activités et localisations confondues.

Le Groupe Média-Participations Paris a choisi de centrer son analyse du risque environnemental sur ses deux principaux sites :

- le bâtiment « Tempo » situé à Paris, d'une superficie d'environ 17.000 m<sup>2</sup>,
- l'entrepôt logistique situé à Dourdan, d'une superficie d'environ 38.000 m<sup>2</sup>, exploité par la société MDS<sup>1</sup>

Afin d'intégrer l'activité de librairie, la présente DPEF fait également mention de la consommation au sein de la plus grande librairie La Procure à Paris dans le VI<sup>ème</sup> arrondissement, filiale du Groupe.

Ces deux principaux sites et La Librairie La Procure représentent 79% du chiffre d'affaires consolidé du périmètre DPEF.

Pour le reporting social, le Groupe Média-Participations Paris a jugé pertinent d'inclure les salariés permanents de l'ensemble des sociétés du périmètre. Il convient de préciser que le périmètre de la présente DPEF inclut 55 sociétés dont 10 ne sont pas dotées de salariés.

Les sociétés du périmètre sont les suivantes :

- 9<sup>ème</sup> Store
- Belvision SA,
- Cambium Media Solutions,
- Dargaud,
- Dargaud Lombard,
- Dargaud Media SA,
- Dargaud Suisse,
- Delachaux & Niestlé,
- Dupuis Audiovisuel,
- Dupuis Edition France,
- EDIFA,
- Editions Anne-Marie Métailié,
- Editions de l'Olivier,
- Editions Dupuis,
- Editions du Seuil,
- Editions de la Martinière,
- Ellipsanime Productions,
- Ellipse Studio,
- Fleurus Editions,
- ADN,
- Graton Editeur,
- Iello,
- Knesebeck GMBH,
- Knesebeck KG,
- Lucky Comics,
- Magic Rights Limited,
- Magnificat Espana,
- Magnificat SAS,
- MDS,
- MDS Benelux,
- Media Diffusion,
- Media Livres Services,
- Média-Participations Paris,
- Mediatoon Distribution,
- Mediatoon Licensing,
- Microids,
- Microids Distribution France,
- Microids Studio Lyon,
- Microids Studio Paris,
- Ono,

---

<sup>1</sup> La société MDS Benelux a connu une évolution de son activité en 2024, l'activité logistique a été stoppée. Par conséquent, nous n'avons plus de données environnementales relatives à l'entrepôt de MDS Benelux.

- Michelin Editions,
- PGV Maison,
- Plastoy,
- Pluriad,
- Points,
- La Procure,
- La Procure Saint-Irenee,
- Rustica,
- Saltimbanque Editions,
- SCI Batibook,
- Société Nouvelle Editions Anne Carrière,
- Studio Boule & Bill,
- Studio Campedelli,
- Studio Jacobs,
- Studio Talon.

### 3 LEXIQUE

**Salarié permanent (à temps plein ou partiel) :** en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à l'exclusion des salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD), pigistes, salariés intermittents, personnels sous contrats d'apprentissage, contrats de mise à disposition, contrats uniques d'insertion ou contrats d'accès à l'emploi, contrats d'accompagnement dans l'emploi, les stagiaires étudiants ou en formation professionnelle.

**Encadrant :** salarié ayant des responsabilités opérationnelles et / ou managériales et / ou percevant un salaire mensuel au moins supérieur à 4.000 euros bruts.

**Non-encadrant :** salarié qui ne remplit aucun des 3 critères alternatifs pour être qualifié de personnel encadrant.

### 4 LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS

L'objectif du modèle d'affaires est de synthétiser les ressources nécessaires aux activités analysées, leurs impacts et les valeurs générées.

média  
PARTICIPATIONS

**Capital humain**

- 1658 collaborateurs dédiés aux activités Edition, Presse et Logistique dans le monde (hors USA et Chine)
- Des équipes stables : 9,7 années d'ancienneté en moyenne
- 58% de femmes

**Ressources financières**

- Un actionariat stable depuis la création du groupe
- Des partenaires commerciaux renouvelant leur confiance chaque année

**Ressources naturelles**

- 6 522 MW/h d'énergie consommée au siège, dans les entrepôts logistiques français et la librairie La Procure en 2024

**Ressources immatérielles**

- Des marques historiques
- Une grande diversité de contributeurs à la chaîne de valeur : auteurs, scénaristes, dessinateurs, rédacteurs, journalistes, éditeurs
- Un riche patrimoine en propriété intellectuelle



Capital & Ressources

**Valeurs communes**

- Autonomie
- Respect des personnes
- Audace

**Forte croissance**

Un savoir-faire d'intégration et de croissance externe

**Synergies**

- Le regroupement de 27 sociétés au sein d'un même bâtiment nommé « Tempo »
- Un centre logistique français de 38.000 m<sup>2</sup> certifié ISO 9001



Fondamentaux du Groupe

**7 activités**



Création de valeur

**3<sup>ème</sup> Groupe français de l'édition**

Créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale

Acteur international de référence dans le divertissement, l'art de vivre et le spirituel

**Impacts humains**

Une gestion bienveillante de nos collaborateurs

- Un Groupe attaché à la promotion des femmes à des postes à responsabilité : 62% de femmes cadres
- Un investissement dans la formation des collaborateurs : 32 % des collaborateurs formés en 2024
- Un effort de sécurisation des conditions de travail : 8 accidents du travail avec arrêt de travail en 2024 sur l'activité logistique

**Impacts sociétaux**

Une chaîne de valeur vertueuse

- Approvisionnement local via 87% d'imprimeurs français ou européens
- Promotion du divertissement et de la culture

**Impacts écologiques**

Un effort de réduction de l'impact environnemental

- 36% de nos imprimeurs labellisés Imprim'Vert
- Optimisation de la consommation énergétique grâce au rassemblement d'une grande partie des activités dans un bâtiment certifié HQE et BREEAM

## 5 CARTOGRAPHIES DES RISQUES ET DES ENJEUX

L'analyse des risques extra-financiers a été réalisée par un cabinet de conseil externe après échanges avec les membres de la direction opérationnelle et des services support appartenant au périmètre analysé.

A l'issue de cette étude, 11 risques extra-financiers ont été identifiés et classés suivant 3 catégories :

- les risques en matière de climat et d'environnement,
- les risques sociaux,
- les risques sociétaux.

Afin de prendre en considération les spécificités et enjeux de chaque secteur, le Groupe Média-Participations Paris a évalué ces risques en dissociant :

- ses activités d'Édition et Presse,
- son activité de Logistique,
- son activité de Librairie,
- son activité Jeux,
- son activité Audiovisuelle,
- son activité de Services.

Pour chacun des risques, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place une politique d'atténuation.

Il a également défini, autant que possible, des indicateurs permettant de mesurer les résultats des politiques instituées. Pour cette DPEF, le Groupe Média-Participations Paris a présenté une évolution dans le temps de ses résultats calculés sur la base des indicateurs depuis 2020.

L'ensemble des risques, politiques et indicateurs, figure dans la cartographie ci-après. Les politiques et indicateurs sont détaillés au point 5 de la présente DPEF. Il n'a pas été mis en place de formalisation de ces politiques à ce jour.



| Catégorie du risque     | Risques RSE   | Niveau de significativité |            |             |      |           |          | Politiques  | Indicateurs   |   |  |
|-------------------------|---|---------------------------|------------|-------------|------|-----------|----------|---|---|---|--|
|                         |   | Edition et presse         | Logistique | Audiovisuel | Jeux | Librairie | Services |   | Edition et presse   | Logistique  | Autres activités   |
| Climat et environnement | Consommation de papiers issus de filières participant à l'épuisement des ressources forestières |                           |            |             |      |           |          | Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (PEFC, FSC) (6.1.1)                                  | Pourcentage de papier provenant de filières raisonnées en 2024 comparé aux années précédentes   |   |  |
|                         | Consommation d'énergie non-maîtrisée et contribution au réchauffement climatique                |                           |            |             |      |           |          | Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage) (6.1.2)  | Consommation d'énergie du bâtiment Tempo (électricité et chauffage) en KWh rapportée à l'effectif en 2024 comparée aux années précédentes | Consommation d'énergie (électricité et gaz) des entrepôts en KWh rapportée à la surface en 2024 comparée aux années précédentes | Consommation d'énergie de la librairie La Procure Paris VI (électricité et chauffage) en KWh rapportée la superficie en 2024 comparée aux années précédentes |
|                         | Gestion irraisonnée des déchets papiers générés par l'activité                                  |                           |            |             |      |           |          | Valoriser les déchets papier (6.1.3)  | Tonnage d'inventus recyclés (presse) en 2024 comparée aux années précédentes  | Tonnage de déchets (papier et carton) recyclés en 2024 comparé aux années précédentes   | N/A  |
| Social                  | Perte de compétences et d'employabilité des collaborateurs                                      |                           |            |             |      |           |          | Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation (6.2.1)            | Part de l'effectif moyen formé et/ou nombre d'heures de formation moyen par salarié formé en 2024 comparés aux années précédentes         |   |  |
|                         | Garanties insuffisantes pour la sécurité des collaborateurs                                     |                           |            |             |      |           |          | Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes et piloter des actions correctrices (6.2.2) | Taux de fréquence et taux de gravité (entrepôts) en 2024 comparés aux années précédentes  |   |  |
|                         | Persistance de discriminations liées au sexe dans les parcours professionnels                   |                           |            |             |      |           |          | Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité (6.2.3)   | Taux de femmes disposant du statut cadre en 2024 comparé aux années précédentes   |   |  |
|                         | Perte de motivation des collaborateurs  |                           |            |             |      |           |          | Promouvoir le bien-être au travail (6.2.4)  | Nombre de départs rapporté à l'effectif en 2024 comparé aux années précédentes  |   |  |

| Catégorie du risque | Risques RSE  | Niveau de significativité |            |             |      |           |          | Politiques   | Indicateurs  |            |                  |
|---------------------|--|---------------------------|------------|-------------|------|-----------|----------|--|--|------------|------------------|
|                     |  | Edition et presse         | Logistique | Audiovisuel | Jeux | Librairie | Services |  | Edition et presse  | Logistique | Autres activités |
| <b>Sociétal</b>     | Appel à des prestataires dans des pays à risque en matière de droits de l'homme        |                           |            |             |      |           |          | Recourir à des prestataires de proximité (6.3.1)   | Pourcentage d'imprimeurs situés en Europe en 2024 comparé aux années précédentes                             |            |                  |
|                     | Recours à une filière amont d'imprimerie dommageable pour l'environnement              |                           |            |             |      |           |          | Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement (6.3.2)                       | Pourcentage de partenaires détenteurs de la marque <b>Imprim'Vert</b> en 2024 comparé aux années précédentes |            |                  |
|                     | Non-respect d'obligations en matière de propriété intellectuelle et de chaîne de droit |                           | N/A        |             |      |           |          | Veiller à la conformité des engagements du groupe en matière de propriété intellectuelle (6.3.3) | Nombre de contentieux en propriété intellectuelle sur l'année 2024 comparé aux années précédentes            |            |                  |
|                     | Création de contenus jugés inadaptés aux attentes sociétales du public                 |                           | N/A        |             |      | N/A       |          | Veiller à l'adaptation des contenus à leur public (6.3.4)  |  |            |                  |

Dans notre analyse des risques, nous n’avons pas considéré comme matérielles les thématiques suivantes :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : notre activité principale n’étant pas liée à la production ou à la distribution alimentaire, l’impact direct du groupe sur cette problématique est non-matériel.
- **Lutte contre la précarité alimentaire** : notre cœur de métier ne nous expose pas directement à ce risque.
- **Respect du bien-être animal** : notre activité ne repose pas sur l’exploitation d’animaux ou de produits issus de l’élevage, réduisant ainsi notre responsabilité sur cette question.
- **Alimentation responsable, équitable et durable** : en tant qu’acteur des industries culturelles et créatives, nous ne sommes pas impliqués dans les chaînes d’approvisionnement alimentaires, ce qui limite notre exposition à ces enjeux.
- **Actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l’engagement dans les réserves** : bien que nous respectons et valorisons l’engagement citoyen, ce sujet ne représente pas un enjeu central pour notre activité.
- **Promotion de la pratique d’activités physiques et sportives** : notre domaine d’activité n’a pas d’incidence directe sur le développement du sport et de l’activité physique, ce qui explique l’absence de mesures spécifiques en ce sens.

En 2024, Média-Participations a réalisé une importante consultation de ses parties prenantes internes et externes qui a permis de mettre en avant les enjeux les plus importants pour le groupe et ses parties prenantes afin mieux cibler les actions à mener.

| Parties Prenantes internes          | Parties prenantes externes                      |
|-------------------------------------|---|
| Membres du conseil d’administration | Fournisseurs, sous-traitants                    |
| Directeurs                          | Clients B to C (ex : lecteur, abonné, visiteur) |
| Collaborateurs                      | Clients B to B                                  |
|                                     | Auteurs   |
|                                     | Partenaires, associations professionnelles      |

Cette enquête a corroboré notre cartographie des risques. Les enjeux suivants ont ainsi été mis en avant, en phase avec les actions déjà en place et les projets en cours :

Sur le volet environnemental :

- Circularité (optimisation du cycle de vie de nos produits)
- Climat
- Biodiversité & pollution

Sur le volet social :

- Politique RH groupe / métiers
  - o Développement des collaborateurs (mobilité interne)
  - o Dialogue social (écoute & action)
  - o Conditions de travail (charge de travail; risques psycho-sociaux)
- Emergence / rétention des talents
  - o En interne : collaborateurs
  - o En externe : réseau de talents (auteurs) et partenaires professionnels
- Culture d'entreprise & transversalité

Sur le volet sociétal :

- Transmission aux jeunes
- Sensibilisation des publics aux enjeux Développement Durable & inclusion sociale
- Propriété Intellectuelle & usage raisonné de l'IA
- Indépendance et intégrité
- Achats responsables

Un projet a également été mené pour calculer le bilan carbone du groupe, couvrant les émissions des scopes 1, 2 et 3. Les résultats définitifs ne sont pas encore disponibles à la date de cette publication.

## 6 MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS

### 6.1 Les politiques en matière de climat et d'environnement

#### 6.1.1 Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC)

##### 6.1.1.1 Politique mise en place

Pour lutter contre la déforestation, le Groupe Média-Participations Paris est engagé dans une politique de gestion responsable du papier, tant pour ses achats directs que pour ses achats indirects (réalisés par les imprimeurs).

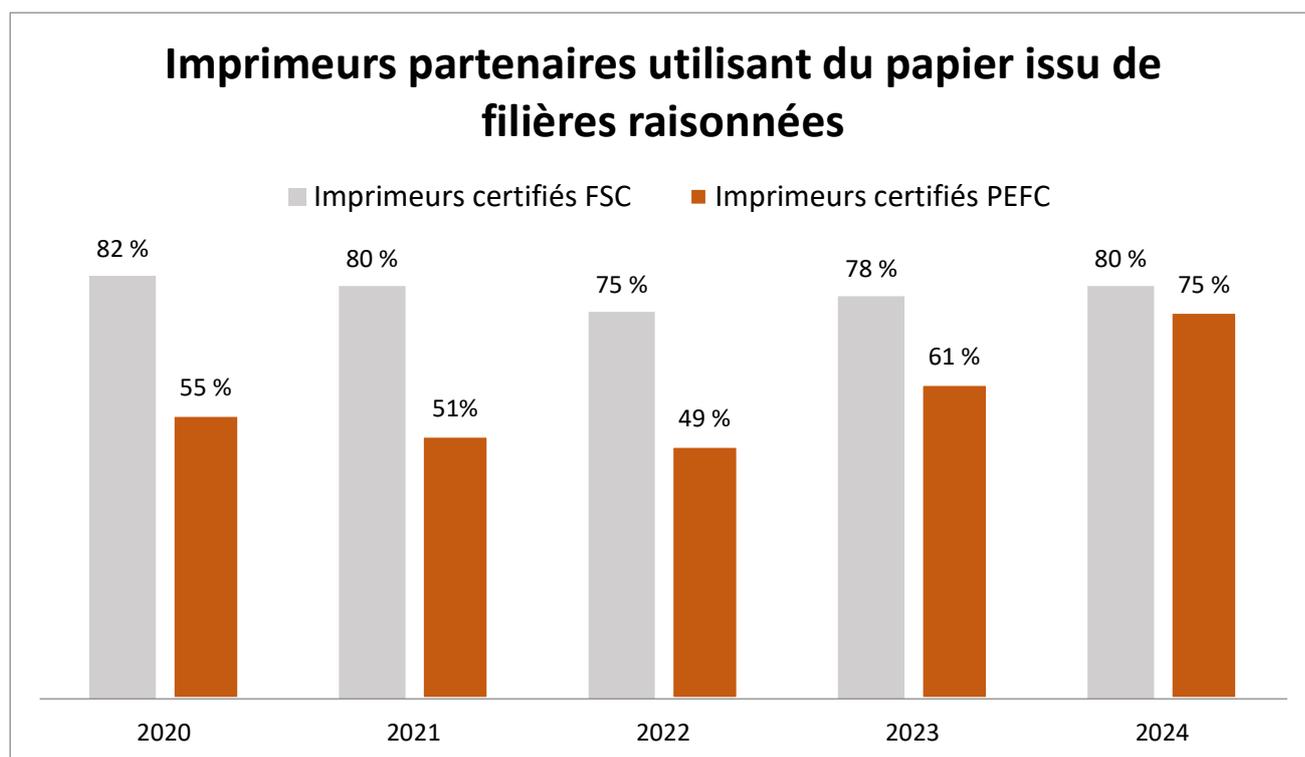
Le Groupe Média-Participations Paris cherche à accroître d'année en année la part de son papier acheté certifié, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement tant pour ses achats directs que ceux réalisés via ses imprimeurs.

L'augmentation passée des consommations directes et indirectes de papier certifié (essentiellement PEFC et FSC) a permis de limiter le recours à des fibres issues de la déforestation.

### 6.1.1.2 Performance

Afin de pouvoir mesurer la progression en matière d'utilisation de papier certifié, le Groupe Média-Participations Paris a recensé le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier provenant de filières raisonnées.

Malgré une légère dégradation de l'indicateur PEFC en 2022, lié à la crise papetière, les résultats sont en progression constante témoignant de l'engagement fort du groupe sur la gestion responsable du papier.



## 6.1.2 Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage)

### 6.1.2.1 Politique mise en place

Pour atténuer les impacts de la création d'énergie qui est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Média-Participations Paris s'est engagé dans une démarche de maîtrise de sa consommation énergétique.

Une trentaine de sociétés du Groupe est regroupée au sein d'un même bâtiment (Tempo) dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles (certifications NF HQE et BREEAM).

Le chauffage du site Tempo est assuré par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) qui fournit un bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération.

Le fournisseur d'électricité du site Tempo, GAZELENERGIE, est également engagé dans une stratégie de décarbonation. Il offre un mix énergétique diversifié entre énergies conventionnelles et renouvelables.

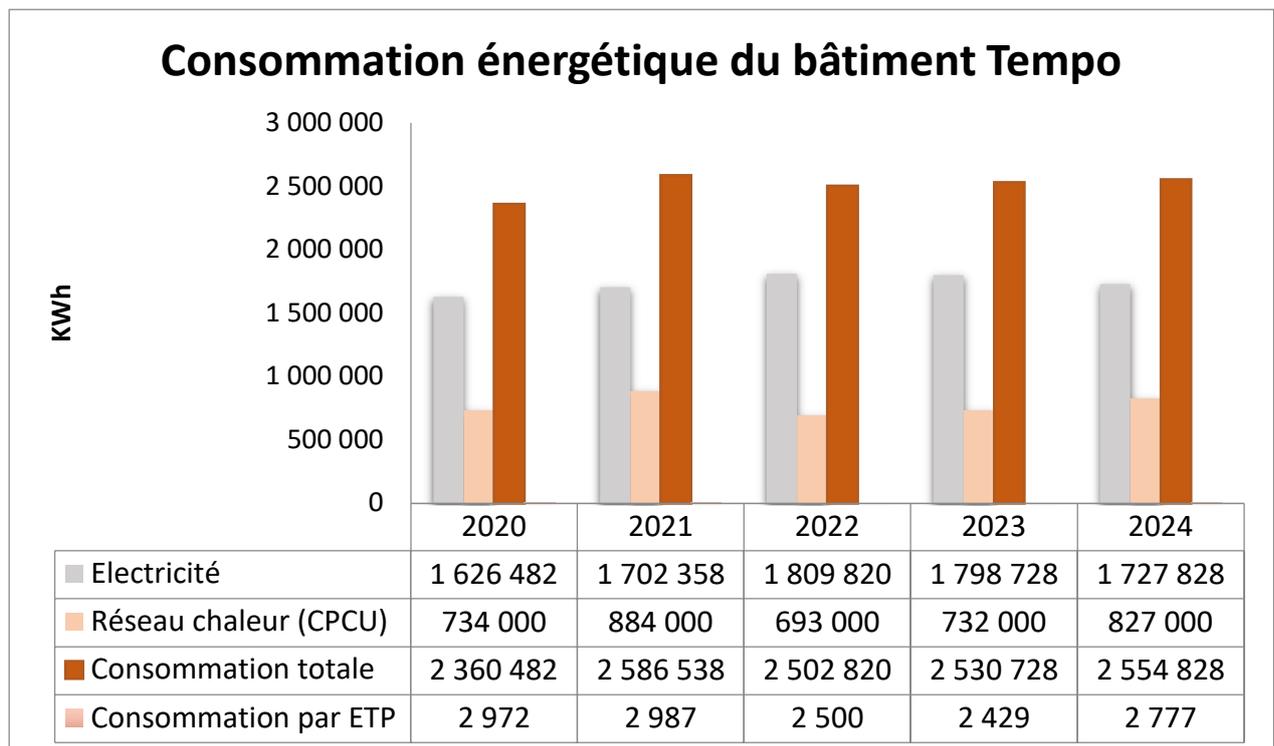
### 6.1.2.2 Performance

#### a) Pour les activités Edition et Presse :

Au sein du bâtiment Tempo, le Groupe souhaite optimiser ses consommations en électricité et en chauffage en intégrant sur le site le plus grand nombre de collaborateurs.

Le Groupe Média-Participations Paris a donc mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques par rapport au nombre de salariés des sociétés françaises situées sur le site Tempo.

En 2024, la consommation énergétique totale est restée stable.



S'agissant du calcul de la consommation, à compter de 2019, la consommation totale est divisée par l'ensemble des Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo et incluses dans le périmètre DPEF.

**Emissions de CO<sub>2</sub> du bâtiment TEMPO**

|   |             | 2020       | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       |
|---|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Nature  | Fournisseur | Valeur *   |            |            |            |            |
| Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité      | UNIPER      | 97         | 102        | 94         | 93         | 90         |
| Emissions de CO <sub>2</sub> liées au réseau de chaleur | CPCU        | 160        | 159        | 125        | 131        | 149        |
| <b>Emissions totales de CO<sub>2</sub></b>              |             | <b>257</b> | <b>261</b> | <b>219</b> | <b>225</b> | <b>238</b> |

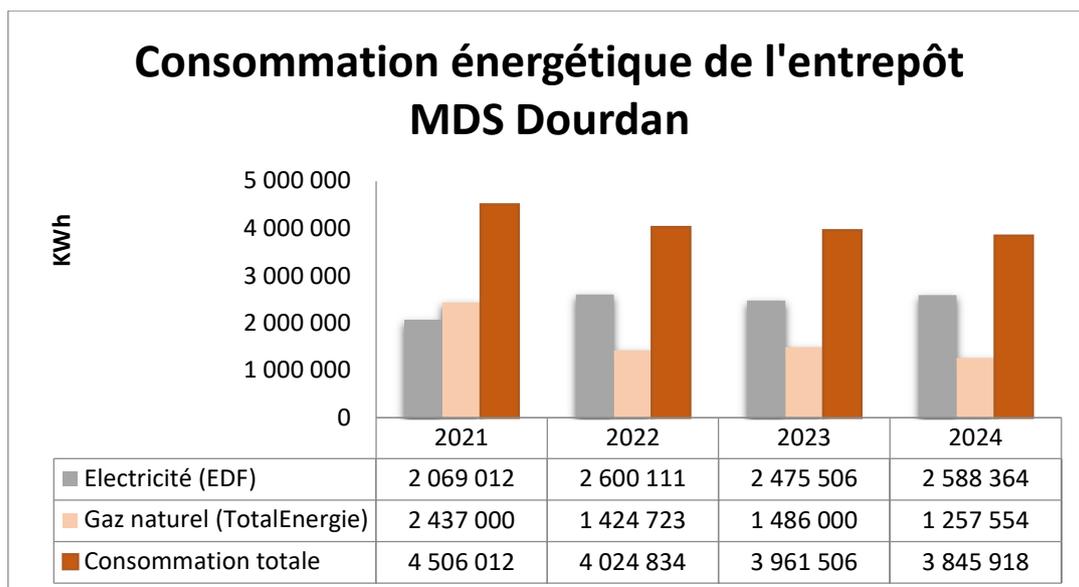
\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

|   |              |              |              |              |              |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>ETP<sup>2</sup></b>  | <b>794</b>   | <b>866</b>   | <b>1001</b>  | <b>1042</b>  | <b>920</b>   |
| <b>Emissions de CO<sub>2</sub> par ETP</b> en T eq. CO <sub>2</sub> | <b>0,324</b> | <b>0,301</b> | <b>0,219</b> | <b>0,216</b> | <b>0,259</b> |

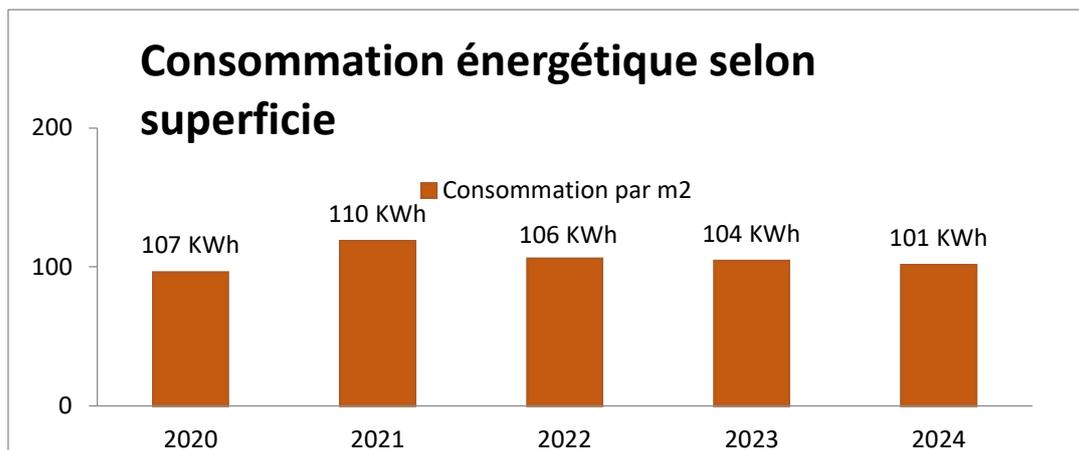
Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2021 pour le réseau de chaleur.

**b) Pour l'activité Logistique :**

L'analyse se concentre sur l'entrepôt exploité par MDS France à Dourdan. Le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques rapportées à la surface de son entrepôt logistique.



<sup>2</sup> Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo



### Émissions de CO<sub>2</sub> de l'entrepôt logistique MDS France à DOURDAN

|  |                             | 2020       | 2021       | 2022       | 2023       | 2024       |
|--|-----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Nature   | Fournisseur                 | Valeur *   |            |            |            |            |
| Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité | EDF                         | 102        | 124        | 135        | 128        | 134        |
| Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel  | Engie/<br>Total<br>Energies | 400        | 500        | 307        | 320        | 271        |
| <b>Consommation totale</b>                         |                             | <b>502</b> | <b>624</b> | <b>443</b> | <b>449</b> | <b>406</b> |

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

| Superficie en m <sup>2</sup>   | 38 043       |              |              |              |              |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup></b><br><i>en T eq. CO<sub>2</sub></i> | <b>0,013</b> | <b>0,016</b> | <b>0,011</b> | <b>0,012</b> | <b>0,011</b> |

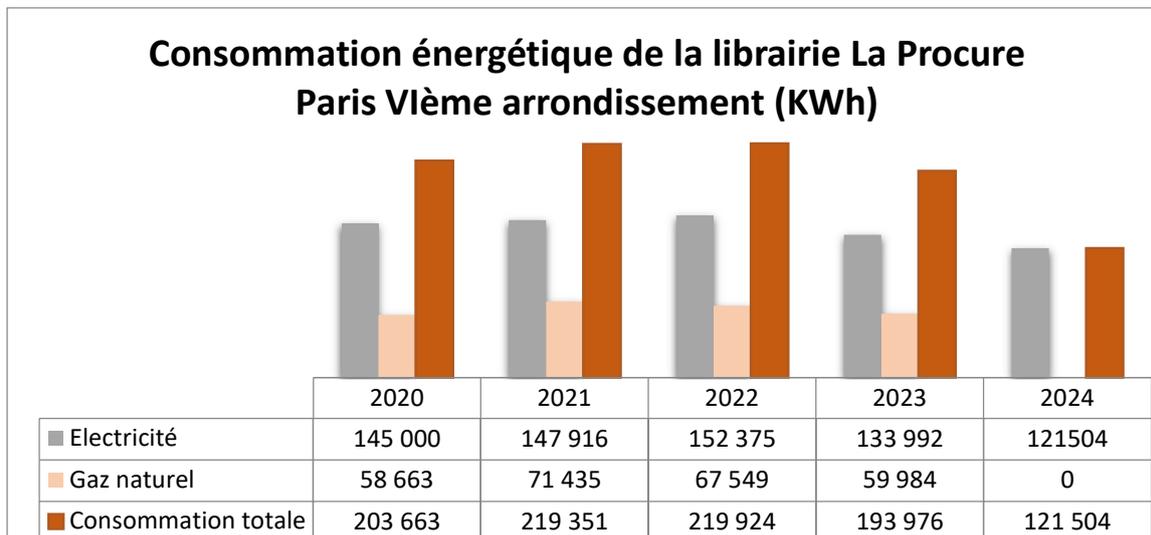
Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> relatifs aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2015 pour le gaz naturel.

L'entrepôt logistique MDS France à Dourdan a enregistré une diminution de sa consommation d'énergie de 3 % entre 2023 et 2024. Cette réduction s'inscrit dans une démarche proactive de MDS visant à optimiser son efficacité énergétique et à réduire son empreinte environnementale.

#### c) Pour l'activité Librairie :

Le suivi de la consommation de l'activité Librairie a débuté en 2020, lors de l'intégration de cette activité au périmètre de la présente DPEF.

Compte tenu de la très faible superficie des librairies exploitées par le Groupe, il a été décidé de se concentrer sur la consommation du principal établissement, la librairie La Procure située à Paris dans le VI<sup>ème</sup> arrondissement et de rapporter cette consommation à la superficie.



*Mise à jour des données 2023, à la suite de la réception définitive des factures.*



En 2024, la consommation d'énergie de la librairie La Procure Paris VI<sup>ème</sup> arrondissement a diminué de **37,2 %** par rapport à 2023, une réduction significative principalement due au remplacement des systèmes de gaz défaillants par des équipements fonctionnant exclusivement à l'électricité.

En effet, le chauffage au gaz a été supprimé dès le début des travaux en juin 2023. Durant l'hiver 2023-2024, le chauffage a été assuré par des convecteurs électriques, comme les années précédentes, en raison de l'impossibilité d'entretenir le système de gaz défaillant depuis plusieurs années. La nouvelle climatisation réversible a finalement

été mise en service en avril 2024, permettant ainsi une meilleure maîtrise de la consommation énergétique.

Désormais, **La Procure** utilise uniquement de l'électricité dans ses locaux, ce qui permet non seulement de réduire considérablement sa consommation énergétique, mais aussi de limiter ses émissions de CO<sub>2</sub>.

### Émissions de CO<sub>2</sub> de la librairie La Procure Paris VIème arrondissement

|  |             | 2020      | 2021      | 2022      | 2023      | 2024     |
|--|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| Nature   | Fournisseur | Valeur *  |           |           |           |          |
| Emissions de CO <sub>2</sub> liées à l'électricité | EDF         | 9         | 9         | 8         | 7         | 6        |
| Emissions de CO <sub>2</sub> liées au gaz naturel  | Engie       | 8         | 15        | 15        | 10        | 0        |
| <b>Consommation totale</b>                         |             | <b>17</b> | <b>24</b> | <b>23</b> | <b>17</b> | <b>6</b> |

\* données en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

|   |             |             |             |             |              |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| <b>Superficie en m<sup>2</sup></b>  | <b>900</b>  |             |             |             |              |
| <b>Emissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup></b> <i>en T eq. CO<sub>2</sub></i> | <b>0,02</b> | <b>0,03</b> | <b>0,02</b> | <b>0,02</b> | <b>0,007</b> |

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> relatifs aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2015 pour le gaz naturel.

## 6.1.3 Réduire et valoriser les déchets papier

### 6.1.3.1 Politique mise en place

La gestion des invendus de livres et périodiques constitue un enjeu environnemental important dans le secteur d'activité du Groupe Média-Participations Paris. Le Groupe a donc décidé de s'inscrire dans une démarche de valorisation de ses invendus.

Le Groupe a mis en place un système de pilonnage puis de recyclage de ses invendus qui sont amenés à être détruits, avec l'aide de divers partenaires.

Le Groupe Média-Participations Paris s'est concentré sur l'analyse du traitement des invendus des activités Presse<sup>3</sup> (Rustica, PGV et les Editions Dupuis) et logistique (MDS France). En effet, ces secteurs sont particulièrement à risque en matière de traitement des invendus.

<sup>3</sup> Edifa n'effectuant aucune vente en kiosque (uniquement des ventes par abonnement)

Le secteur édition fait également l'objet de projets visant à mieux adapter le nombre de tirages aux prévisionnels de vente afin de limiter les retours.

Pour l'activité Presse, le Groupe Média-Participations Paris collabore avec un intermédiaire, MLP, afin de distribuer les magazines dans les points de vente finaux, principalement les kiosques. La chaîne de distribution est composée de coopératives, de dépôts, d'entrepôts et enfin de kiosques. Les coopératives sous-traitent le recyclage des invendus à des partenaires qui sont spécialisés dans le domaine.

En Belgique, le prestataire AMP agit de la même façon que MLP en France et qui recycle également les invendus.

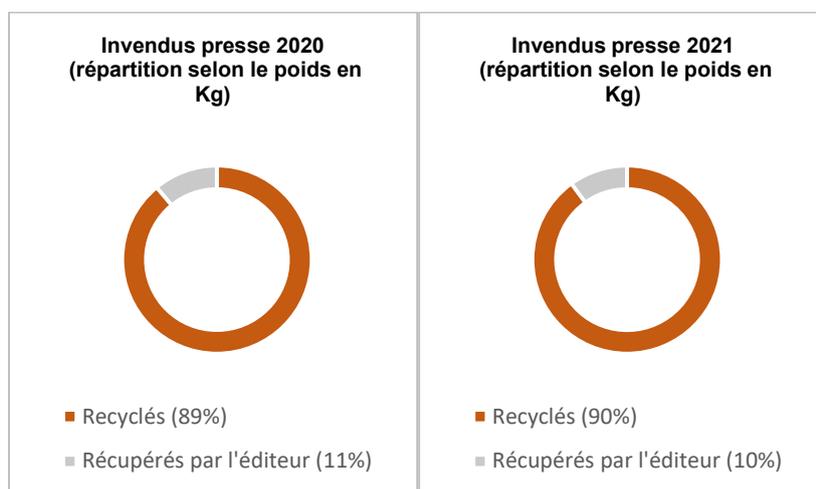
Pour l'activité logistique, les déchets papiers et cartons sont recyclés de la manière suivante :

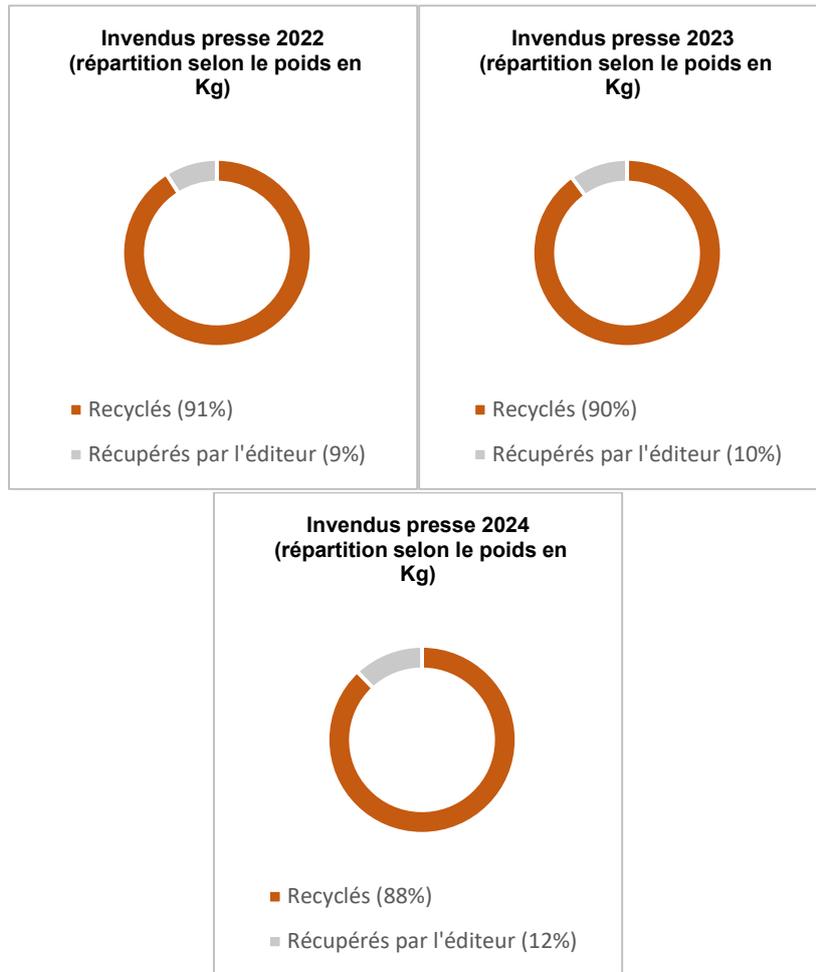
- pour MDS France : la société PAPREC est le prestataire qui récupère et recycle les déchets papiers et cartons.

#### 6.1.3.2 Performance

Afin de mesurer ses résultats en matière de valorisation des déchets, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un suivi du pourcentage d'invendus recyclés ou récupérés par l'éditeur.

##### a) Pour l'activité Presse :



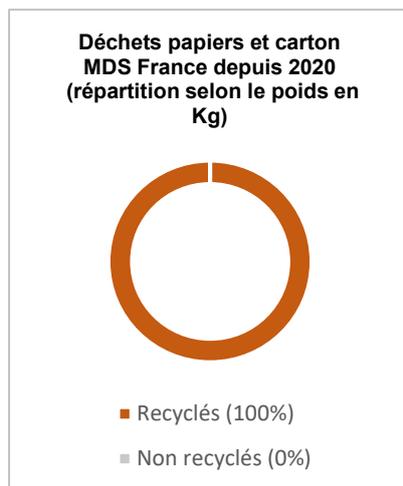


**b) Pour l'activité Logistique :**

Pour l'activité logistique, à compter de 2020, le Groupe Media-Participations Paris a mesuré le tonnage des déchets (papiers et cartons) recyclés.

Les résultats sont les suivants :

- Au sein de MDS France : les déchets papiers et cartons sont recyclés à 100% depuis 2020 :



#### 6.1.4 Maitriser la consommation liée à la flotte de véhicules

Le Groupe poursuit l'évolution de sa flotte automobile vers des motorisations plus respectueuses de l'environnement afin de réduire son empreinte carbone. Pour les véhicules de fonction, une gamme élargie comprenant 5 modèles électriques est désormais proposée. Cette transition s'accompagne du déploiement d'infrastructures adaptées, avec 16 bornes de recharge installées à ce jour au bâtiment Tempo. La flotte automobile représentant une part des émissions de gaz à effet de serre du Groupe, cette évolution contribue à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>, notamment celles liées au scope 2.

## 6.2 Les politiques sociales

### 6.2.1 Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation

#### 6.2.1.1 Politique mise en place

Les compétences des collaborateurs et la richesse de leurs parcours professionnels sont essentielles pour la performance du Groupe Média-Participations Paris.

Afin d'accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière, le Groupe Média-Participations Paris souhaite mettre l'accent sur la formation professionnelle et le renforcement des compétences.

Pour permettre un accès effectif à la formation, il est nécessaire que chaque collaborateur soit accompagné et soutenu dans la gestion de sa carrière. En ce sens, la structuration du Groupe avec la présence d'un management de proximité dans chacune des entités permet à chaque collaborateur de faire part de ses besoins et

attentes. Un plan de développement des compétences (ancien plan de formation) est défini au sein de chaque entité et répertorie les actions annuelles de formation.

La direction des relations humaines Groupe est également un partenaire pour la gestion des carrières des collaborateurs. Elle apporte un soutien aux différentes entités du Groupe.

#### 6.2.1.2 Performance

Sur l'exercice 2024, le taux d'accès à la formation a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente avec des formations d'une durée inférieure.

De nombreuses actions de formation ont été répertoriées :

- Management et leadership

Le développement des compétences managériales a également été au cœur de nos préoccupations. Le parcours manager, divisé en deux blocs, a été suivi par de nombreux participants, avec une nouvelle promo pour le premier bloc et l'organisation du second bloc pour les participants au parcours en 2023.

De plus, des formations spécifiques comme Leader du changement et Renforcer sa posture managériale ont été organisées pour aider les managers à mieux accompagner leurs équipes.

- Outils Numériques et technologies

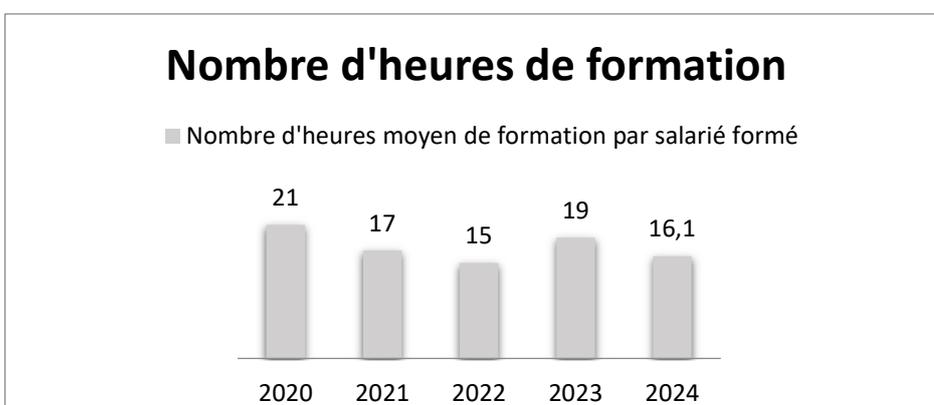
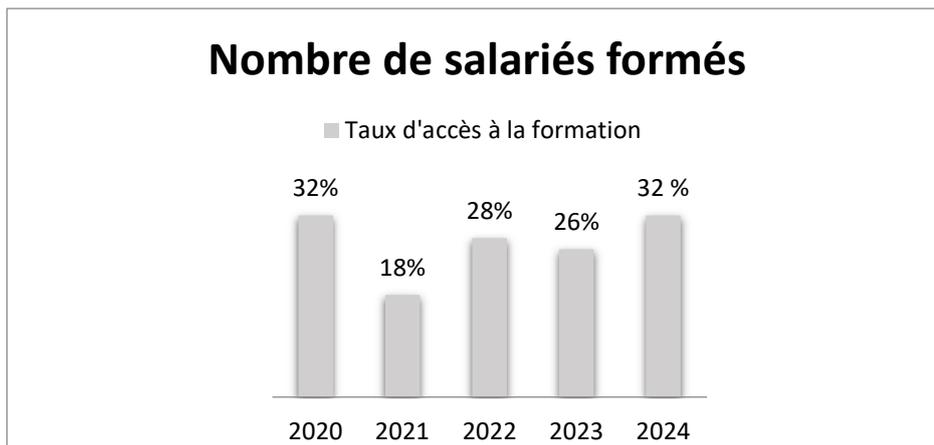
L'année 2024 a également vu un fort investissement dans la maîtrise des outils numériques. Des formations sur Power BI, Teams, et Melody ont été proposées pour améliorer l'efficacité et la productivité au travail. L'intelligence artificielle a également été un sujet phare avec la formation de l'ensemble des salariés d'une société à l'intelligence artificielle, soulignant l'importance de cette technologie émergente.

- Développement Personnel et Communication

Le développement personnel et les compétences en communication ont été renforcés par des formations telles que Prendre la parole avec aisance et efficacité et Développer une communication authentique et constructive. Ces sessions visent à améliorer les interactions au sein de l'entreprise et avec les parties prenantes externes.

- Diversité et Inclusion

Des formations spécifiques ont été mises en place pour promouvoir la diversité et l'inclusion, notamment CSE - devenir référent harcèlement et Lanceur d'alerte. Ces initiatives montrent notre engagement à créer un environnement de travail respectueux et inclusif.



## 6.2.2 Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices

### 6.2.2.1 Politiques mise en place

La sécurité a été une priorité majeure avec des sessions sur la formation incendie et manipulation des extincteurs. Ces formations visent à garantir un environnement de travail sûr pour tous les employés.

Nous avons également organisé une formation sur les risques routiers intitulée *"Conduire en toute sécurité tout en respectant l'environnement"*. Structurée autour de 20 % de théorie et 80 % de pratique, cette formation a permis de sensibiliser nos équipes aux bonnes pratiques de conduite, en mettant l'accent sur la réduction des accidents lors des trajets domicile-travail et professionnels.

Au sein du groupe Média-Participations, en 2024, des formations ont été mises en place afin de protéger la santé mentale des salariés : « prévenir et faire face aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel ».

En Belgique, un conseiller en prévention interne et un secouriste supplémentaire ont été nommés et certifiés. Un registre de premier secours a été mis en place et les trousseaux médicaux ont fait l'objet d'un réassort. Des formations spécifiques ont été mises en place sur la gestion du stress et l'efficacité au travail.

L'activité Logistique peut être considérée comme particulièrement exposée au risque d'accident du travail du fait des activités manuelles et du port de charges qu'elle peut nécessiter.

C'est la raison pour laquelle des actions spécifiques ont été mises en place afin de préserver la santé et la sécurité des collaborateurs au sein des entrepôts français. Chez MDS, une charte de vigilance partagée pour le respect des consignes de sécurité a été rédigée et est diffusée aux collaborateurs lors de leur recrutement.

Un registre des « presque-accidents » a été mis en place afin de détecter les éventuels dangers et dysfonctionnements pouvant présenter un risque pour la sécurité des collaborateurs. Le suivi des « presque-accidents » dépasse les exigences réglementaires et il est un préalable essentiel dans la compréhension et la prévention des causes profondes des accidents.

Un suivi particulier est organisé en coopération avec le médecin du travail pour les salariés titulaires d'autorisation de conduite.

Une commission de santé, sécurité et des conditions de travail (CSSCT) a été volontairement mise en place lors de l'élection récente du Comité Social et Economique (CSE). Cette commission est spécialement chargée d'analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs et de proposer des mesures de prévention en la matière.

MDS France a mis en place des actions de prévention ont été mises en place telles que :

- des investissements visant à améliorer le confort aux postes de travail et l'environnement de travail (installation de barrière de sécurité, miroirs, plan de circulation, marquages au sol, etc.)
- des outils/installations automatisés
- des postes ergonomiques comme par exemple sur les PTS
- des robots de palettisation et de filmage automatique
- des exosquelettes pour des postes de palettisation et de port de charge en partie basse
- des causeries sécurité régulières sur divers thématiques telles que les gestes et postures

- tapis anti-fatigue sur les postes de travail le nécessitant
- la formation du personnel
- des chariots de manutention pour limiter le port de charge

MDS France a identifié les métiers les plus exposés comme étant ceux identifiés comme tels par la médecine du travail soit les postes en suivi renforcé ou en suivi individuel adapté tels que les caristes, les techniciens de maintenance, les travailleurs de nuit.

Des actions de prévention ciblées ont été mises en place telles que :

- des investissements visant à améliorer le confort aux postes de travail et l'environnement de travail (installation de barrière de sécurité, miroirs, plan de circulation, marquages au sol, etc.)
- formation du personnel autorisations de conduite
- causeries sécurité sur des thématiques ciblées

#### 6.2.2.2 Performance

| <b>Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique MDS France</b> |  |                                      |                        |
|---|--|--------------------------------------|------------------------|
|   | <b>Nombre d'accidents du travail<sup>4</sup></b> | <b>Taux de fréquence<sup>5</sup></b> | <b>Taux de gravité</b> |
| 2020  | 20   | 7,3                                  | 0,04                   |
| 2021  | 14 <sup>6</sup>                                  | 87,10                                | 2,03                   |
| 2022  | 6  | 13,67                                | 0,29                   |
| 2023  | 11   | 22,82                                | 0,95                   |
| 2024  | 8  | 17,47                                | 1,41                   |

En 2020, l'analyse a été étendue à MDS Benelux et les données sont les suivantes :

<sup>4</sup> Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

<sup>5</sup> Taux de fréquence et taux de gravité calculés sur la base des heures travaillées théoriques

<sup>6</sup> A compter de 2021, seuls les accidents ayant entraîné un arrêt de travail sont recensés car ce sont ces derniers qu'il convient de prévenir en priorité

| <b>Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique MDS Benelux</b> |  |                                      |                        |
|--|--|--------------------------------------|------------------------|
|  | <b>Nombre d'accidents du travail<sup>7</sup></b> | <b>Taux de fréquence<sup>8</sup></b> | <b>Taux de gravité</b> |
| 2020   | 3  | 45,6                                 | 0,27                   |
| 2021   | 1  | 20,7                                 | 0,15                   |
| 2022   | 1  | 19,81                                | 0,01                   |
| 2023   | 0  | 0                                    | 0                      |
| 2024   | 1  | 22,62                                | 0,66                   |

En 2024, l'activité de l'entrepôt logistique de MDS Benelux a été progressivement arrêtée.

### **6.2.3. Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité**

#### 6.2.3.1. Politique mise en place

La faible représentation des femmes aux postes de décision est un véritable défi pour les entreprises.

L'absence de femmes peut mener à la sous-utilisation de personnes qualifiées, alors même que les études confirment l'impact positif de la féminisation sur les processus décisionnels et la performance des entreprises.

C'est la raison pour laquelle la place des femmes dans les effectifs du Groupe Média-Participations Paris a été une préoccupation majeure ces dernières années.

Le Groupe Média-Participations Paris a ainsi souhaité mettre en place des actions visant à promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité, notamment à des fonctions d'encadrement.

Ainsi, chaque année, un nombre significatif de femmes est nommé à un poste bénéficiant du statut de cadre.

En 2024, plusieurs femmes ont été nommées à des postes à responsabilité :

- Une Directrice Générale aux Éditions du Seuil,
- Une Directrice Générale du Groupe Fleurus,

<sup>7</sup> Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

<sup>8</sup> Taux de fréquence et taux de gravité calculés sur la base des heures travaillées réelles

- Une Directrice du Pôle Talent, Développement et Innovation,
- Une Directrice Générale Déléguée de Mediatoon Distribution.

En Belgique, en 2024 :

- le comité de direction de la société Dargaud Lombard est féminin à 40% et celui de Dupuis à 66% (en 2023, 3 femmes ont rejoint le comité de direction de Dupuis : la Directrice de la communication, la Directrice RH, la Directrice commerciale),
- parmi les responsables de département de la société Dargaud Lombard, 66% sont des femmes et chez Dupuis 56 % sont des femmes

Au niveau des entités françaises, des actions sont également mises en place afin de promouvoir l'égalité professionnelle.

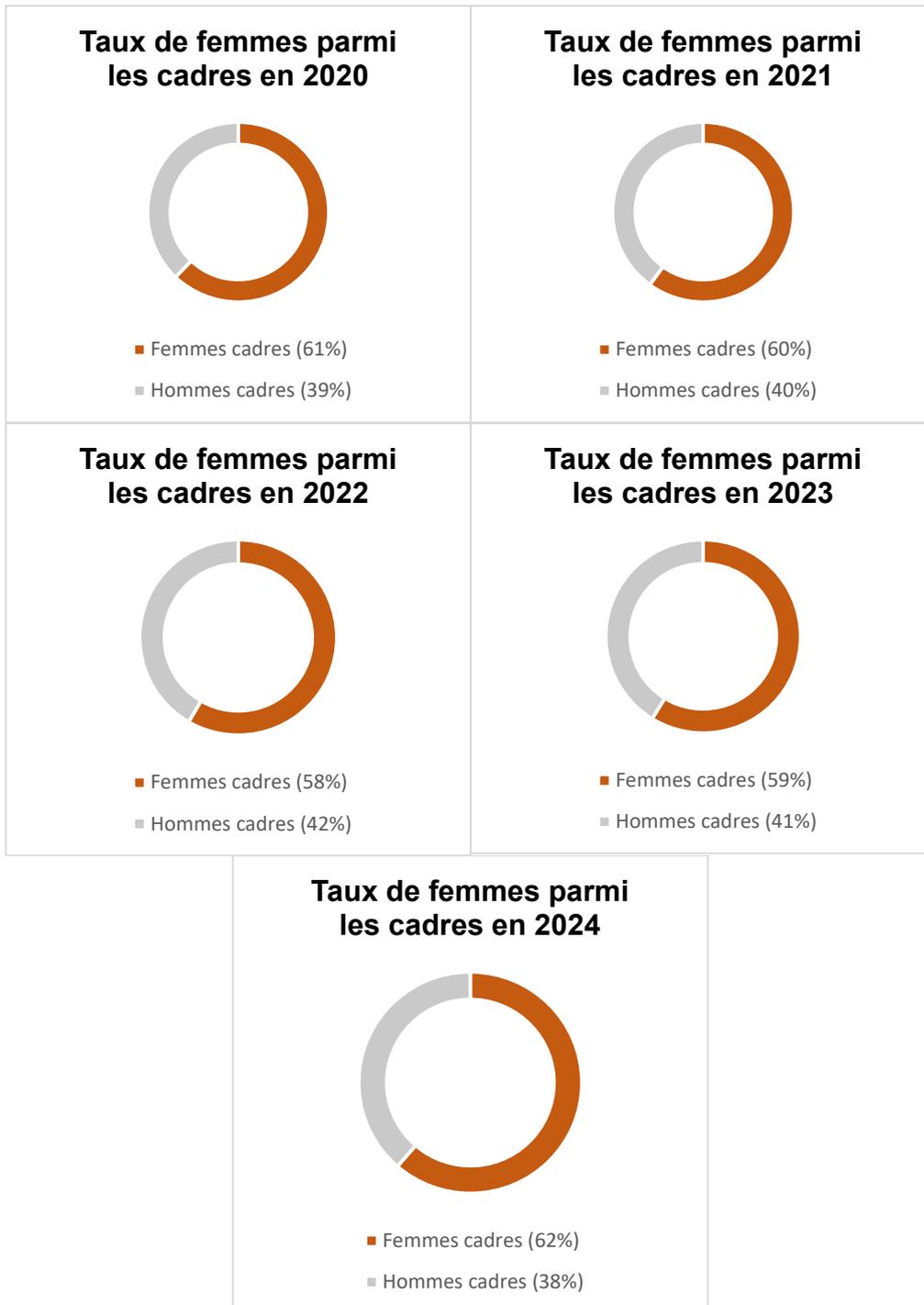
En 2024, les index d'égalité entre les hommes et les femmes (EgaPro) dont les sociétés de plus de 50 salariés sont concernées, ont évolué comme suit :

- La société Pluriad a obtenu une notation de 99/100 en 2024
- La société Media Diffusion a obtenu une notation de 98/100 en 2024
- La société Dargaud a obtenu un score de 95/100 en 2024 contre 93/100 en 2023.
- La société MDS France a obtenu une notation de 89/100 2024 contre 94/100 en 2023 soit une baisse de 5 points.
- La société Editions du Seuil a obtenu un score de 81/100 en 2024 soit une baisse de 4 points en 2023.
- L'indice de la société Fleurus Editions n'a pas pu être calculé car le nombre de points additionnés au maximum des indicateurs est inférieur à 75 car l'ensemble des groupes analysables.

Ce travail de promotion de l'égalité professionnelle est entamé depuis plusieurs années et fait l'objet d'une grande vigilance.

#### 6.2.3.2. Performance

Le taux de femmes parmi les cadres des sociétés du périmètre est élevé et stable, affichant 62% en 2024.



## 6.2.4. Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs

### 6.2.4.1. Politique mise en place

Le Groupe Média-Participations Paris a adopté un socle commun de sept valeurs clés qui s'inscrivent dans une logique de cohésion et de performance des équipes (respect des personnes, autonomie, patrimoine, responsabilité, audace, créativité, partage).

Ces valeurs humaines contribuent à caractériser l'identité du Groupe et à garantir sa stabilité.

Le Groupe Média-Participations Paris a, par ailleurs, souhaité promouvoir le bien-être au travail en offrant à ses collaborateurs des conditions de travail agréables et conviviales.

C'est dans cet objectif que le Groupe a fait appel à un ergonomiste pour concevoir les espaces du Tempo. Ce fut également le cas pour les entrepôts logistiques. Un ergonomiste est également en charge d'adapter les sièges de bureau afin qu'ils répondent aux divers besoins des salariés.

Le bâtiment Tempo a ainsi été conçu de manière à regrouper les équipes au sein d'un même site pour privilégier l'interaction. Des espaces de convivialité et des lieux d'échanges ont été spécialement aménagés (tisaneries et salles de jeux notamment). Le site propose également aux collaborateurs un restaurant d'entreprise qui offre une alimentation saine privilégiant les produits locaux.

Le prestataire de restauration, la société Api, est également engagé dans une démarche durable et responsable :

- cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux,
- mise en place de cuisines éco-gérées,
- démarche vers un restaurant zéro déchet,
- sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable.

Outre des conditions de travail très agréables depuis l'emménagement sur le site Tempo, de nombreux événements (séminaires, repas, fêtes annuelles etc.) sont organisés tout au long de l'année au sein des différentes filiales afin de fédérer les équipes.

En Belgique comme en France, des actions ont été menées afin d'améliorer les conditions de travail.

En France :

- Des accords ou chartes télétravail ont été adoptés
- Les dons aux associations ont été augmentés (handicap, Croix rouge, Restos du cœur, etc.)
- Une participation à la course la Parisienne a été organisée
- L'animation des midis du Tempo a été réalisée
- Des repas à thème ont été organisés par le prestataire de restauration
- L'organisation d'onboarding à destination des nouveaux salariés (RH et SI) est désormais inscrite dans les processus d'intégration

- Des séminaires d'équipe ont été organisés ainsi que des séances de coaching interne
- Un accompagnement et une sensibilisation des salariés aux différentes sources de revenus à la retraite (Carnet de retraite) a été mis en place
- Un congé exceptionnel pour les femmes atteintes d'endométriose a été instauré (1 par mois sous réserve de présenter un certificat de reconnaissance travailleur handicapé – RQTH).
- La Direction des Relations humaines a mis en place le « Pole Talents et Développement » pour mieux accompagner les salariés dans leurs évolutions et progression
- Un coach interne, rattaché à la Direction des Relations humaines, accompagne les salariés de manière individuelle mais également des équipes (teambuilding)
- Programmes de formation adaptés et mutualisés
- Une newsletter RH

#### En Belgique :

- La politique de télétravail a été consolidée et une charte relative à la déconnexion a été annexée au règlement de travail. Une sensibilisation a été réalisée via la diffusion d'articles et de « tips » en la matière
- La politique équilibre vie privée / vie pro a été renforcée : une possibilité de conversion d'une part de la prime de fin d'année en congés supplémentaires a été proposée et la politique de récupération des prestations extras a été mise à jour
- Les locaux ont été réaménagés pour plus d'ergonomie
- Le dispositif d'onboarding a été consolidé et mise en place d'un entretien d'étonnement pour les nouveaux collaborateurs au sein de Dupuis
- Des actions en vue de promouvoir une alimentation saine ont été initiées : distribution de fruits frais, fruits secs, potages bio et distributeurs d'eau.
- Nomination d'un conseiller en prévention bien-être et sécurité au travail au sein de Dupuis.

Les mesures ci-dessus devraient contribuer à favoriser la fidélisation des salariés et à maîtriser le taux de départs.

#### 6.2.4.2. Performance

Le taux de départs en 2024 a augmenté de 2,1% par rapport à 2023.

### Taux de départs

|      | Effectif total <sup>9</sup> | Nombre de départs | Taux de départs |
|------|-----------------------------|-------------------|-----------------|
| 2020 | 1374                        | 105               | 7,6%            |
| 2021 | 1463                        | 153               | 10,4%           |
| 2022 | 1763                        | 224               | 12,7%           |
| 2023 | 1843                        | 227               | 12,3%           |
| 2024 | 1658                        | 239               | 14,4%           |

## 6.3 Les politiques sociétales

### 6.3.1 Recourir à des prestataires de proximité

#### 6.3.1.1 Politique mise en place

Pour prévenir les violations des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Média-Participations Paris souhaite privilégier, dans la mesure du possible, le recours à des prestataires de proximité.

En effet, en Europe, la réglementation particulièrement protectrice des Droits de l'Homme permet d'éviter notamment le risque de recours au travail des enfants ou en violation des normes de santé et de sécurité des travailleurs.

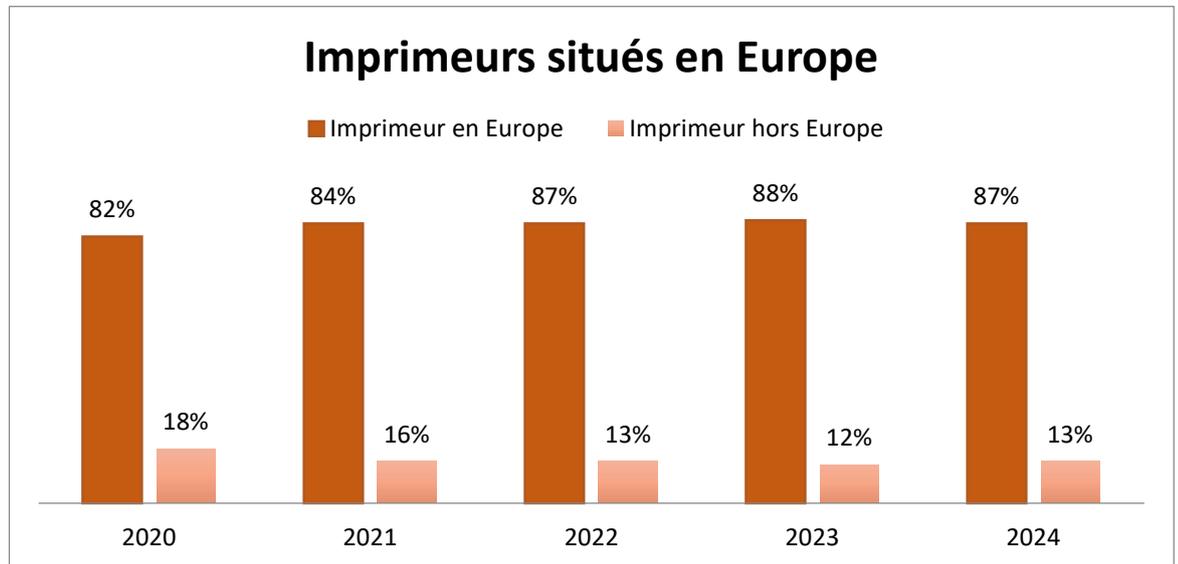
---

<sup>9</sup> Au 31/12

C'est la raison pour laquelle, le Groupe choisit en priorité des partenariats avec des imprimeurs français ou européens.

#### 6.3.1.2 Performance

Le pourcentage d'imprimeurs situés en Europe est globalement stable. Le Groupe s'efforcera de maintenir ses efforts.



### 6.3.2 Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement

#### 6.3.2.1 Politique mise en place

En tant qu'acteur de son environnement, le Groupe Média-Participations Paris a pour objectif de favoriser des actions concrètes destinées à diminuer les impacts écologiques de l'imprimerie.

C'est la raison pour laquelle il favorise les partenariats avec des imprimeurs titulaires de la marque Imprim'Vert.

Cette marque est accordée aux imprimeurs engagés dans :

- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de liquides dangereux,
- la non utilisation de produits toxiques,
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle,
- le suivi des consommations énergétiques.

Développer le recours aux imprimeurs détenteurs de la marque Imprim'Vert est donc un objectif important pour le Groupe.

6.3.2.2 Performance

Le pourcentage d'imprimeurs « Imprim'vert » avait été en légère diminution en 2022 (34%) en raison de la crise du papier mentionnée ci-avant. La situation s'est améliorée en 2023 avec un score de 40 % et en 2024 avec un score de 36 %.



### **6.3.3 Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle**

#### 6.3.3.1 Politique mise en place

Les sociétés du Groupe Média-Participations Paris possèdent et exploitent des droits de propriété intellectuelle qui constituent une de ses ressources importantes.

Afin de protéger cette ressource, une direction juridique est présente au siège et délivre une expertise et un conseil qui bénéficient à l'ensemble des filiales.

Elle s'assure notamment que le Groupe Média-Participations Paris se conforme à la réglementation en vigueur et à ses obligations envers ses différents partenaires.

#### 6.3.3.2 Performance

En 2024, le Groupe Média-Participations Paris dénombre 2 litiges en matière de propriété intellectuelle, soit un chiffre en légère diminution depuis 2021.

Il convient de préciser que le Groupe a obtenu gain de cause dans de nombreux litiges depuis 2018.

Ces éléments témoignent d'une bonne maîtrise des principes fondamentaux régissant le secteur de la propriété intellectuelle au sein du Groupe.

### **6.3.4 Veiller à l'adaptation des contenus**

Le Groupe Média-Participations Paris est attaché au principe de liberté de création.

Il est également conscient de la question de l'éthique des contenus.

L'une des missions du Groupe étant de créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale et spirituelle, le Groupe veille à l'adaptation de chaque production à son public.

Le Groupe s'assure ainsi du respect de la réglementation notamment pour les publications à destination de la jeunesse qui sont déposées auprès de la commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse.

### **6.3.5 Engagement en faveur de l'égalité des chances**

En 2024, le Groupe a renforcé son engagement en faveur de l'égalité des chances en collaborant avec l'association *Viens Voir Mon Taff*. Cette initiative a permis à 6 jeunes élèves issus de l'éducation prioritaire (REP, REP+ et quartiers prioritaires de la politique de la ville) d'accéder à des stages de 3<sup>e</sup> de qualité, en lien avec leurs aspirations professionnelles, et favorisant un impact à long terme sur leur parcours.

Cet engagement s'inscrit dans notre démarche de responsabilité sociétale, visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes issus de milieux moins favorisés et à leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Plusieurs entités du Groupe ont également participé au *Parcours Découverte*, organisé au sein de nos locaux. Cette année, nos sociétés ont accueilli une trentaine de jeunes, leur offrant une immersion au sein de nos métiers et une meilleure compréhension des opportunités professionnelles du secteur. Grâce à cette initiative, ces élèves ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'échanges avec des professionnels et d'ateliers dédiés à la découverte des métiers de l'édition, de l'audiovisuel et du jeu vidéo.

### 6.3.6 Sensibilisation aux enjeux de développement durable

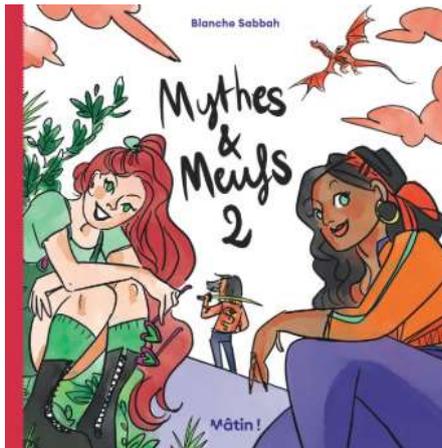
Au travers des œuvres éditées, le groupe Média-Participations, sensibilise le public aux enjeux du développement durable notamment en abordant des sujets comme l'environnement, l'inclusion et l'égalité des genres.



Le handicap et la question de l'accessibilité pour toutes et tous sont des enjeux de société majeurs. Selon les chiffres du Ministère de la Santé, 8% des Français font face à une limitation physique sévère. Parmi elles, 850 000 sont des utilisateurs de fauteuil roulant.

De ce constat est né le guide « Vacances accessibles en France » publié par les éditions Michelin, pour accompagner toutes les personnes à mobilité réduite vers un tourisme pour tous.

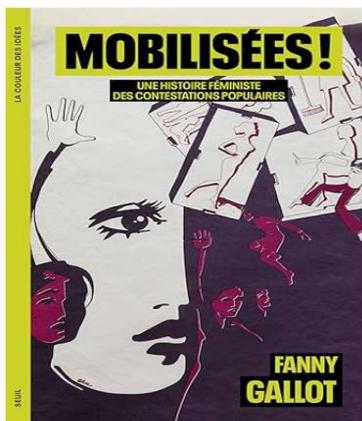
Ce guide a été réalisé avec le soutien de la Macif.



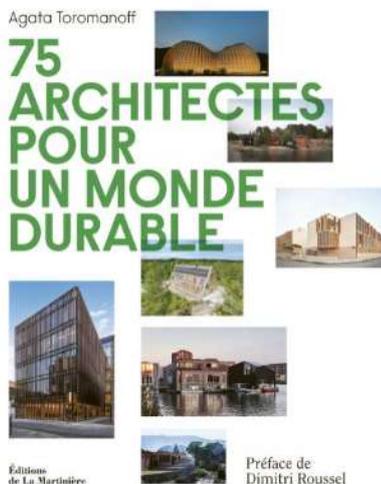
Avec la collection « Mâtin ! », les éditions Dargaud abordent des sujets sociétaux, d'écologie et de vulgarisation de la science.

Dans *Mythes et Meufs*, Blanche Sabbah, activiste féministe diplômée en histoire de l'art et en sociologie, décortique légendes, contes, textes religieux ou dessins animés et s'interroge sur le rôle que les femmes y tiennent. Avec intelligence et humour, elle déconstruit ces textes et montre comment ils ont contribué au développement d'une éducation patriarcale.

Depuis le 15 avril 2020, *Mâtin!*, la revue digitale des éditions Dargaud, s'engage en faveur de la sensibilisation environnementale en publiant sur Instagram des bandes dessinées inédites de dix cases, soit l'équivalent d'une planche de bande dessinée. En partenariat avec la Fondation TARA, acteur majeur de la recherche scientifique et de la protection des océans, *Mâtin!* a lancé la mini-série *L'Aventure TARA Océan*. À travers un format accessible et pédagogique, cette initiative contribue à la diffusion des connaissances scientifiques et à la sensibilisation du grand public aux enjeux liés à l'impact humain sur la biodiversité marine et terrestre.



Aux Editions du Seuil, la publication de *Mobilisées ! Une histoire féministe des contestations populaires depuis 1945* s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale en valorisant la mémoire des luttes féministes et des mobilisations sociales. Cet ouvrage retrace l'histoire des contestations depuis 1945, mettant en lumière les dynamiques collectives et l'évolution des droits des femmes. Par cette publication, les Éditions du Seuil affirment leur engagement en faveur de l'égalité, de la diversité et de la transmission des savoirs, contribuant ainsi à une prise de conscience sociétale sur les enjeux de justice et d'inclusion.

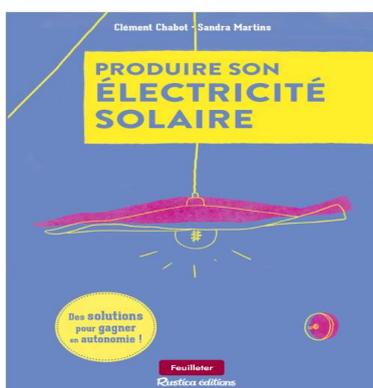


Aux Editions de la Martinière, l'ouvrage *75 architectes relèvent le défi d'une architecture adaptée à l'urgence climatique* incarne une démarche responsable en mettant en lumière les solutions innovantes pour une architecture plus durable et respectueuse de l'environnement. En réunissant des architectes de 30 pays, il propose des alternatives écoresponsables face aux enjeux climatiques mondiaux, tels que l'utilisation de matériaux naturels, l'autonomie énergétique des bâtiments et la reconversion des sites. Les auteurs soulignent l'urgence de repenser la construction pour répondre aux besoins croissants en logements tout en respectant les principes de durabilité et de réduction de l'impact environnemental, contribuant ainsi à la sensibilisation et à l'action collective en faveur de l'urgence climatique.



Chez Rustica Éditions, la collection « Cap vers l'autonomie » s'inscrit dans une démarche responsable en proposant des solutions concrètes pour une transition écologique et une plus grande autonomie individuelle. À travers trois ouvrages de Clément Chabot et Sandra Martins, cette collection accompagne les lecteurs vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

Installer et utiliser des toilettes sèches ! remet en question l'usage de l'eau potable pour l'évacuation des excréments et explore les alternatives écologiques offertes par les toilettes sèches. Ce livre sensibilise à la préservation des ressources en eau et propose des solutions accessibles pour une gestion plus durable de nos déchets organiques.



Produire son électricité solaire incite à repenser notre rapport à l'énergie en mettant l'accent sur la sobriété énergétique plutôt que sur l'accumulation d'infrastructures renouvelables. L'ouvrage offre des conseils pratiques pour dimensionner et installer des systèmes d'autoproduction adaptés à ses besoins tout en réduisant son empreinte écologique.



**Habiter petit** propose une réflexion sur l'optimisation des espaces de vie en faveur d'une empreinte réduite et d'un mode de vie plus simple et autonome. Il encourage la conception d'habitats plus sobres, comme les tiny houses, et invite à une approche plus rationnelle de l'aménagement intérieur pour allier confort et minimalisme.

À travers ces publications, Rustica Éditions contribue à la sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la diffusion de solutions concrètes pour une société plus résiliente, en phase avec les défis actuels de transition écologique et de réduction des impacts environnementaux.

## 7 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT



Grant Thornton

# Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes désigné Organisme Tiers Indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **Média-Participations Paris**

Société Anonyme

au capital de 102 008 810,00 €

57, rue Gaston Tessier

75019 - Paris

## **Grant Thornton**

Société par Actions Simplifiée d'Expertise

Comptable

et de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile de France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

et du Centre

632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont

92200 - Neuilly-sur-Seine

# Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes désigné Organisme Tiers Indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

## **Média-Participations Paris**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société Média-Participations Paris (ci-après « entité ») désigné Organisme Tiers Indépendant (« tierce partie »), accrédité par Cofrac Validation/Vérification, n°3-2122 (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé<sup>1</sup> exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de Commerce.

---

<sup>1</sup> Avis n° : 2305251356

## Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de Commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Sur l'ensemble des risques présentés, aucune politique n'a encore été élaborée comme expliqué dans la section « Cartographies des risques et enjeux ».
- Les indicateurs de clés de performance ne sont pas associés à des objectifs mesurables et temporels.

## Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité.

### Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

### Responsabilité de l'entité

Il appartient à la Direction de :

- Sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- Préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- Préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- Mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

### Responsabilité du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé, exprimant une conclusion d'assurance modérée, sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de Commerce ;
- La sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies, en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code

de Commerce à savoir, les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- La sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### **Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de Commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, *Intervention du Commissaire aux Comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, à notre programme de vérification DPEF (VERIF - PR - 01\_Programme de vérification DPEF\_client\_v4) transmis en début de mission et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>2</sup>.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de Commerce et le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, visant à assurer le

---

<sup>2</sup> ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*

respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

### **Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre février et avril 2025, sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons planifié et effectué nos travaux, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées, en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de Commerce, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités

incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques, conformément au I de l'article R. 225-105 du Code de Commerce ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques, ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de Commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants, présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - Des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées, ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - Des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices présentées en Annexe 1 et couvrent entre 36% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 26 mai 2025

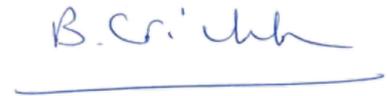
L'un des Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**



Christophe Bonte  
Associé



Bertille Crichton  
Associée, Transformation Durable

## Annexe 1 : Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs et qualitatifs considérés les plus importants

| <b>Entités auditées</b>  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les sociétés françaises présentes sur le site Tempo ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>• la société MDS ;</li> <li>• la librairie La Procure.</li> </ul> </li> </ul>   |  |
| <b>Informations sociales</b>   |  |
| Informations quantitatives<br>(incluant les indicateurs clés de performance)   | Informations qualitatives (incluant actions ou résultats) relatives aux paragraphes suivants   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif total à fin d'année</li> <li>• Taux de femmes parmi les cadres</li> <li>• Nombre de départs et taux de départs</li> <li>• Taux d'accès à la formation</li> <li>• Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé</li> <li>• Nombre d'accidents du travail dans les entrepôts logistiques (MDS et MDS Benelux uniquement)</li> <li>• Taux de fréquence des entrepôts logistiques (MDS et MDS Benelux uniquement)</li> <li>• Taux de gravité des entrepôts logistiques (MDS et MDS Benelux uniquement)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctives</li> <li>• Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité</li> <li>• Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs</li> </ul> |
| <b>Informations environnementales</b>  |  |
| Informations quantitatives<br>(incluant les indicateurs clés de performance)   | Informations qualitatives (incluant actions ou résultats) relatives aux paragraphes suivants   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommations d'énergie totale et répartition par équivalent temps plein ou m<sup>2</sup></li> <li>• Emissions de CO<sub>2</sub> par équivalent temps plein ou m<sup>2</sup></li> <li>• Part d'inventus recyclés pour l'activités presse</li> <li>• Part des déchets (papiers et cartons) recyclés pour l'activité logistique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées</li> <li>• Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage)</li> <li>• Maîtriser la consommation liée à la flotte de véhicules</li> </ul>  |
| <b>Informations sociétales</b>   |  |
| Informations quantitatives<br>(incluant les indicateurs clés de performance)   | Informations qualitatives (incluant actions ou résultats) relatives aux paragraphes suivants   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage d'imprimeurs situés en Europe</li> <li>• Pourcentage d'imprimeurs « Imprim'vert »</li> <li>• Pourcentage d'imprimeurs certifiés FSC</li> <li>• Pourcentage d'imprimeurs certifiés PEFC</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle</li> <li>• Engagement en faveur de l'égalité des chances</li> </ul>  |